



**Association Romande des
Logopédistes Diplômé-e-s**

RAPPORT ANNUEL

2021



ÉDITORIAL



Le Comité Stratégique 2021. De gauche à droite: Anaïs Favre, Emilie Godbille, Audrey Gavard-Boitier, Stéphane Jullien, Sylvie Moine

Un soin particulier a été mis ces dernières années à répondre à l'une des missions de l'ARLD : promouvoir la profession.

Promouvoir, encourager, provoquer la création, l'essor de quelque chose.

L'ARLD a fait le choix en 2021 de recruter un chargé de communication professionnel afin de valoriser et rendre visible nos actions et nos activités, nous unifier autour d'une culture associative commune et mettre en lien les membres et les différents organes de l'association. Quel que soit votre niveau d'engagement au sein de l'ARLD (membres ordinaires, membres de comités / GT / Commissions), en prenant une part active dans l'élaboration, la consultation et/ou le relais des informations créées, vous contribuez également à la promotion de la communication sur la profession et sur l'association.

SOYEZ À L'AFFÛT !

- consultez et relayez le produit du travail des différents Groupes de Travail et des Commissions (flyers, revues, brochures)
- visitez le site internet de l'ARLD dont un effort de mise à jour a été réalisé malgré une plateforme partiellement ergonomique
- découvrez le nouveau site sur la logopédie (www.logopedie.ch) dont l'ARLD est éditrice et dont le contenu sera étoffé progressivement
- parcourez les Newsletters élaborées par le Secrétariat Général, comme vous le feriez avec un fil d'actualité sur un réseau social quelconque, cela vous donnera une vision globale de l'association et de la profession, mais aussi des informations précises sur des points qui toucheraient plus directement vos intérêts.

SOYEZ À L'AFFLUX !

- participez, communiquez vos critiques et vos idées
- faites-vous relais des informations et des bonnes pratiques
- valorisez la qualité de vos prestations et de votre formation continue
- engagez-vous dans les processus de réflexion au travers des différents organes de l'ARLD ou lors des consultations (ex. aux AG cantonales, sondages)

SOYEZ DÉFENDU·E·S !

Si promouvoir la profession est l'une des missions de l'ARLD, la défendre en est une autre. Et si « promouvoir » participait aussi à « défendre » ?

Anaïs Favre
Présidente de l'ARLD

L'ARLD EN UN COUP D'OEIL

1^{ER} JANVIER

Reprise du Secrétariat/direction de projet de la CAPSL (Conférence des associations professionnelles suisses des logopédistes) par l'ARLD via sa secrétaire générale Joëlle Pitteloud.

1^{ER} FÉVRIER

Arrivée de Karim Khouw Zegwaart, chargé de communication.

4 FÉVRIER

Première séance du groupe de travail de la CDIP sur la révision totale du règlement de reconnaissance de la logopédie.

1^{ER} MARS

Arrivée de Marie Di Pietro, chargée de projet logopédie.

6 MARS

Le CPLOL devient l'ESLA.



6 MARS

Publication L&P 63 : la téléconsultation à l'occasion de la journée de la logopédie.

10 MARS

À l'occasion de la journée de la logopédie du 6 mars 2021, l'ARLD offre à ses membres une formation sur le thème : « La télélogopédie : partage d'expériences du jeune enfant à l'adulte ».



21 MARS

PIC | Statistiques : que récolter, à quelles fins et avec quels moyens ?

24 AVRIL

Assemblée des délégué·e·s



25 OCTOBRE

Intégration d'une page prévention sur logopedie.ch suite à la reprise du mandat par le Groupe de travail prévention.



21 MAI

PIC | Les logopédistes et les enseignant·e·s spécialisé·e·s : quels atouts ? Quels enjeux ?



18 NOVEMBRE

PIC - Rapprochement entre l'ARLD et les comités d'indépendant·e·s.

18 AOÛT

Lancement du premier contrôle de la formation continue (assurance de qualité) pour les logopédistes membres de l'ARLD.



13 DÉCEMBRE

Publication du L&P 64 : L'efficacité en logopédie.

8 SEPTEMBRE

Lancement du nouveau site logopedie.ch.



31 DÉCEMBRE

Départ d'Émilie Godbille du Comité Stratégique que nous souhaitons remercier pour toutes ses années de travail.



16 SEPTEMBRE

PIC | Augmentation des demandes en logopédie : listes d'attente, manque de places, intensité des séances.

2021



L'équipe du Secrétariat Général. De gauche à droite: Monique Tschumperlin (Secrétaire administrative), Joëlle Pitteloud (Secrétaire générale), Karim Khouw Zegwaart (Chargé de communication), Marie Di Pietro (Chargée de projets).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2021 est synonyme de changement pour l'équipe du Secrétariat général :

- Départ de la chargée de projet logopédie Catherine Tlili en décembre 2020 et engagement à 45% de Marie di Pietro dès le mois de mars pour reprendre le poste.
- Création d'un nouveau poste de chargé de communication à 60% avec l'engagement de Karim Khouw Zegwaart le 1er février avec la lourde tâche de développer et faire connaître la logopédie.

Ainsi l'équipe a commencé l'année à deux personnes (130% équivalent plein temps) pour être au complet dès le mois de mars, soit quatre personnes à temps partiel (235%). Ce renouvellement apporte une nouvelle dynamique au sein du Secrétariat général et plus généralement de l'ARLD, avec de gros travaux entrepris en 2021 sur la communication et la qualité.

Qui dit nouvel engagement, dit nouveaux locaux... après quelques recherches, une opportunité a permis au Secrétariat général de sous-louer un bureau supplémentaire dans les locaux existants; ainsi l'ARLD garde la même adresse pour les années à venir.

Une grande partie du travail mené dans le domaine Stratégie et Gestion se déroule en arrière-plan : élaboration du plan annuel et du budget, comptabilité, publication de la revue Langage et pratiques, coordination générale, soutien administratif, gestion des membres, préparations et organisations des réunions et groupes de travail... Il s'agit d'activités invisibles, mais si cela ne fonctionne pas, cela devient visible... Ne les oublions pas.

PARTENAIRES

Les deux organisations faitières dont l'ARLD fait partie apportent aussi des changements dans la gestion de leurs activités :

- Le CPLOL, principale organisation représentant la profession d'orthophoniste/logopédiste en Europe, change de nom et renouvelle complètement sa composition, son fonctionnement et son identité visuelle en adoptant l'appellation European Speech and Language Therapy Association (ESLA).
- La CAPSL (Conférence des Associations professionnelles Suisses des Logopédistes), qui regroupe les 3 associations régionales et assure la coordination au niveau suisse, fonctionne avec les ressources des associations régionales. Ainsi, dès le début de l'année, Joëlle Pitteloud Secrétaire générale de l'ARLD reprend le poste de chargée de projet au sein de la C/APSL. Le poste était occupé depuis près de 13 ans par Edith Lüscher, secrétaire générale de la DLV (association suisse alémanique des logopédistes). Nous profitons pour la remercier pour son engagement et son travail pendant ses années. Elle continue à participer aux séances, ce qui permet de bénéficier de son savoir-faire. La CAPSL a mis en place un nouveau site web (logo-conference.ch) pour la rendre plus visible. Elle a été très occupée par le développement d'un concept qualité souhaité par le Parlement et obligatoire pour tous les prestataires de l'assurance obligatoire des soins. Des rencontres avec l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) ont aussi permis de renforcer la collaboration.

CORONA

La situation liée au Corona s'est passablement apaisée en 2021, même si certaines décisions et projets au sein de l'Association en ont été affectés. L'OFSP a prolongé la prise en charge des prestations ambulatoires à distance jusqu'en juin 2021 par l'assurance obligatoire des soins. La majorité des cantons ont également prolongé la prise en charge des téléthérapies. Pour aider les logopédistes à s'adapter aux nombreuses évolutions de la pandémie et aux modifications législatives, le Secrétariat général a publié deux plans de protection pendant l'année et adapte constamment ses plans de protection pour les formations. La majorité des formations sont virtualisées pour garantir leur accessibilité indépendamment de la pandémie. Au total, 19 formations ont lieu, dont 4 en présentiel.

JOURNÉE DE LA LOGOPÉDIE : LA TÉLÉTHÉRAPIE

La prise en charge des prestations ambulatoires à distance dans le cadre de la pandémie, a donné le ton pour le thème de la journée de la logopédie (6 mars), soit la téléthérapie.

Notre magazine Langage & pratiques de mars est consacré au thème de la Téléconsultation. Ce numéro explore les possibilités offertes par la téléthérapie et démarre les discussions sur un sujet qui occupera les thérapeutes durant toute l'année et les années

**PLUS DE 160 LOGOPÉDISTES
ONT SUIVI LES FORMATIONS EN
LIGNE PROPOSÉES PAR L'ARLD**

à venir. Parallèlement, une formation en ligne de l'université de Genève est offerte gratuitement à tous les membres sur le même sujet pour permettre de réfléchir et d'approfondir ce nouveau type de prise en charge. Malheureusement, le financement des téléthérapies sur le long terme n'est pas encore réglé et en collaboration avec la CAPSL, une solution est recherchée en ce qui concerne l'assurance obligatoire des soins. L'ARLD a été invitée en fin d'année, dans le cadre d'une formation proposée par l'Université de Genève, à présenter la situation en Suisse et les perspectives de l'ARLD.



couverture de la revue Langage et pratiques n° 63

COMMUNICATION

Grâce au nouveau poste de chargé de communication, le Secrétariat général a pu développer des nouveaux outils et plus particulièrement :

- La création d'un nouveau site web développé pour le public sous le nom de logopedie.ch. Il a pour objectif de réunir sur une même plateforme toutes les informations pertinentes concernant la logopédie et ainsi faciliter l'accès aux éléments nécessaires à sa compréhension. Le site intègre, après seulement quelques semaines d'existence, une nouvelle page consacrée à la prévention.
- L'ARLD s'active sur les réseaux sociaux et teste plusieurs petites campagnes de communication sur Facebook pour évaluer la pertinence de campagne de prévention et de vulgarisation pour le public.
- Les textes des missions de l'ARLD sont retravaillés et simplifiés pour mieux expliquer les travaux de l'ARLD.

« *J'ai découvert avec plaisir le nouveau site logopedie.ch, et je vous en félicite.* »

« *Un grand bravo pour le site internet logopedie.ch.* »

« *Belle initiative
Merci et bravo* »



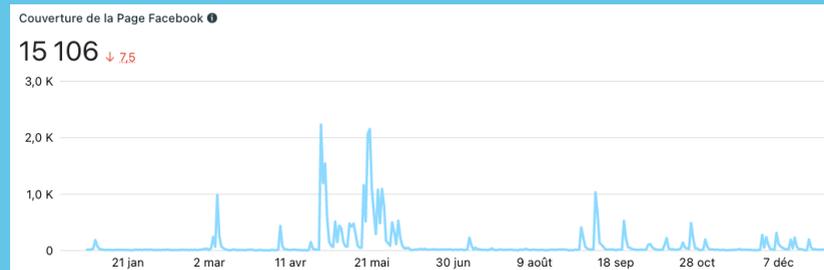
L'avez-vous remarqué ?

Le nom et le logo de l'association sont désormais en écriture inclusive.



ARLD
association romande
des logopédistes diplômé·e·s

La campagne de prévention Facebook a permis d'attirer de nombreuses personnes sur la page de l'ARLD



RESSOURCES ET COMPÉTENCES DES SECTIONS

Les sections cantonales de l'ARLD fonctionnant sur une base « bénévole » doivent faire face à différents défis, comme le recrutement, une collaboration avec des professionnels au sein d'un appareil étatique, voire politique, le manque de temps et parfois de compétences spécifiques. Le projet « ressources des sections » doit permettre d'y répondre. Après avoir questionné les comités, un plan d'action composé de 4 domaines d'intervention a été développé et doit permettre de renforcer les comités afin qu'ils gagnent en réactivité. La priorité est mise sur les 2 domaines suivants :

- **Information et coordination**: les forces et les synergies entre les comités avec le Secrétariat général, les Commissions et les groupes de travail sont renforcées. Un nouveau système de communication et de partage interne pour les Sections cantonales, Groupes de travail, Commissions et pour le Secrétariat général a été mis en place et apporte à l'Association une gestion pérenne de ses documents. Le processus de gestion des membres a été simplifié et celle-ci se déroule principalement au niveau romand
- **Ressources, tâches et compétences** : le constat est clair, des ressources et des compétences supplémentaires sont nécessaires. Sur la base de propositions des comités sur les compétences à acquérir et les tâches à déléguer, différentes propositions et solutions ont pu être développées à l'attention des comités. Ainsi, chaque comité dispose d'un référent juridique. La création d'un poste de coordinateur·trice engagé·e a été proposée, son cahier des charges et sa mise en œuvre doivent être développés.

Le projet est ambitieux et sa mise en œuvre également. Les avancées ne sont certes pas spectaculaires, mais néanmoins visibles par notamment un échange accru entre les sections.

QUALITÉ ET FORMATION

Depuis quelques années, l'ARLD renforce la qualité pour apporter une plus-value à ses membres et à leurs patient·e·s.

La formation permanente, qui vise le maintien et la mise à jour des compétences professionnelles, y contribue, puisque chaque membre doit suivre et attester de 54 heures de formation sur 3 ans. Afin de gagner en crédibilité, des vérifications ont démarré

et doivent avoir lieu annuellement sur la base du concept adopté par le comité en 2019. Le Corona a joué les trouble-fêtes tant dans les heures de formations exigées que son délai ; mais le tirage au sort de 10% des membres de chaque section a pu démarrer. Ainsi, il a été décidé de demander 36 heures au lieu des 54 prévues. Pour cette volée pilote, la Commission de formation permanente sous la conduite de Marie di Pietro a vérifié 96 dossiers.

Cette première édition a permis à la commission d'identifier de nouveaux éléments à améliorer et débiter les travaux pour perfectionner les processus pour les années à venir.

Un riche programme de formation a pu être proposé à nos membres en 2021. L'accent a été mis sur les moyens de communication alternative et augmentée et d'autres approches thérapeutiques mises en place pour des personnes, enfants ou adultes, présentant des besoins complexes de communication. Parallèlement, la Commission de formation composée de représentantes de 4 sections a « mis la main à la pâte » pour développer et concocter un programme varié qui vous a été présenté en novembre, avec des formations portant sur la patientèle adultes et enfants pour l'année 2022.

Un profil et des recommandations dans la pratique professionnelle doivent également contribuer à renforcer la qualité. Ainsi, le Groupe de travail des Pratiques professionnelles a travaillé toute l'année pour développer différentes lignes directrices, qui ont pour but de définir des standards communs de qualité et de fournir aux logopédistes ARLD des informations pratiques d'utilité dans la clinique quotidienne. Elles devraient être disponibles en 2022.



L'ARLD vise à promouvoir et défendre une logopédie efficace, professionnelle et de haute qualité en Suisse romande.

DÉONTOLOGIE

La Commission de déontologie a traité 3 plaintes en 2021 :

- Manque de collaboration lors du changement de logopédiste. La Commission n'a relevé aucun manquement par rapport au code de déontologie de l'association.
- Utilisation, pendant le temps des séances, d'outils informatiques à des fins personnelles. Une décision avec sanction a été rendue par la Commission.
- Non-respect des différences culturelles, manquement dans les réponses apportées aux questionnements des parents quant au diagnostic et déficit de communication. Une décision avec sanction a été rendue par la Commission qui a fait l'objet d'un recours.

La Commission de déontologie a répondu à de multiples questions provenant des membres, qui concernaient notamment le secret professionnel, le recours, la transmission d'informations à des tiers, l'obligation d'être supervisé...

LE TRAVAIL DANS L'OMBRE

Comme chaque année, les thèmes abordés par le rapport d'activités ne reflètent pas la quantité de travail réalisé par les membres bénévoles de notre association. Certains groupes et commissions sont plus visibles que d'autres, mais nous tenons à chaleureusement remercier :

- Tous les membres des commissions de Déontologie, Finance, Formation permanente et Langage et pratiques.
- Tous les membres des groupes de travail Pratiques professionnelles, Prévention, Dyscalculie et Adulte.
- Les représentant·e·s des comités cantonaux et du Comité Stratégique.

GT Adulte : Justine Girardon, Martine Quintin Lalanne, Mélanie Monnier-Wagner, Pauline Mudry, Stéphanie Jacquier

Commission Déontologie : Daniela Rodriguez-Ferro, Marie-Cécile Donzé Maret, Solange Waselle, Sophie Castella, Valérie Marteil

GT Dyscalculie : Anne-Françoise de Chambrier, Cassandre Muriset, Catherine Nydegger, Muriel Taccoz Erpen, Sandrine Roch

Commission Formation permanente : Amélie Claivaz, Christelle Brahier, Daphné Chételat, Justine Girardon, Lucie Voillat, Pauline Maitre-Ramseyer, Viviane Fostier

Commission des Finances : Jean-Luc Nicoulin, Sandrine Bricheux

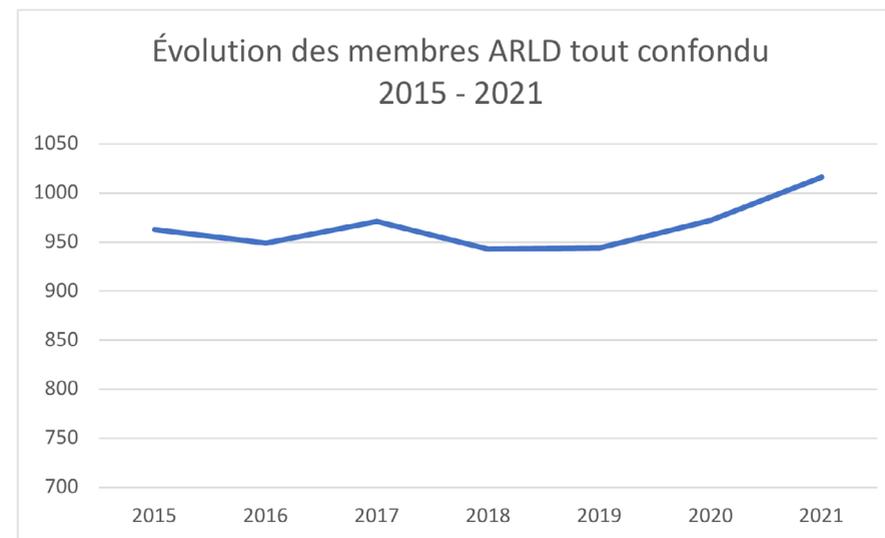
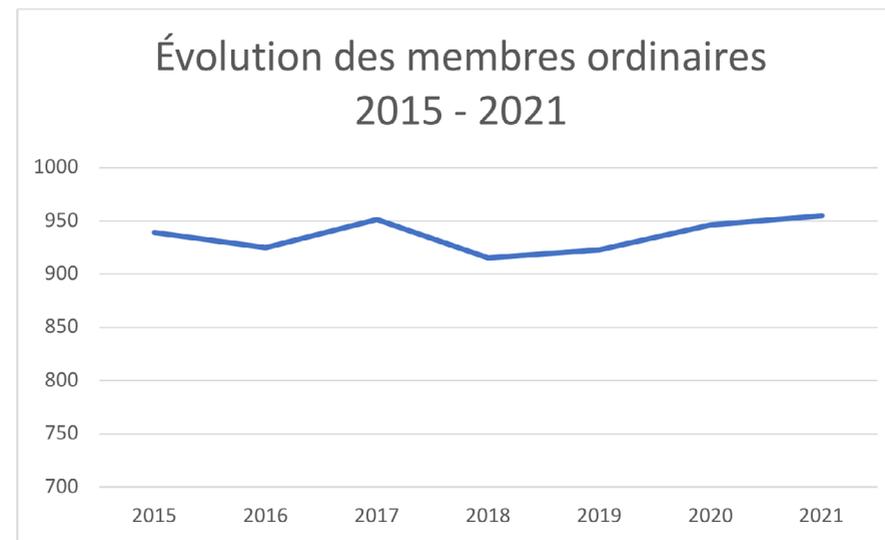
Commission de rédaction Langage et pratiques : Anne Varcher, Betül Akin, Natacha Avanthay, Sophie Baechler

GT Pratiques professionnelles : Barbara Larcher, Cindy Hurry, Vanessa Baumgartner

GT Prévention : Catherine Tlili, Christine Parisod, Gaëlle Schildknecht, Marjorie Bettendorffer



L'ÉVOLUTION DES MEMBRES DEPUIS 2015



BERNE

RÉVISION LOI SUR L'ÉCOLE (REVOS)

Sollicitations nombreuses de l'INC et de la DSSI. La révision est acceptée en juin. Les logopédistes indépendant·e·s ne pourront plus travailler avec les enfants en âge scolaire dès 2022.

ARLD-ALIB

Étroite collaboration pour le recueil des données. Réflexion commune menant à la dissolution de l'ALIB au 31.12.21 avec garantie d'une réorganisation de l'organigramme de l'ARLD Berne.

MISE EN PLACE (REVOS)

Essai de coordination régionale via le syndicat. Recherche et partage d'informations, ainsi que lutte pour défendre une offre logopédique suffisante dans les services publics.

FRIBOURG

NÉGOCIATIONS AVEC LE SESAM

La C/AFL a mené d'importantes négociations avec le SESAM concernant les nouvelles conditions d'admission et de travail des logopédistes indépendant·e·s.

COMMUNICATION ALTERNATIVE

Notre section participe à la promotion de la communication alternative et augmentée. Lors de la nuit du conte, une lecture multimodale a été proposée avec notre soutien.



PROJETS DE PRÉVENTION

L'ARLD a soutenu plusieurs projets de prévention pour les enfants avant et pendant leur scolarité. Elle a participé à la diffusion de dépliants « prévention écrans ».

GENÈVE

ÉTAT DES LISTES D'ATTENTE

Recensement entre janvier et juin des enfants en attente de logopédie dans le canton, grâce à la participation des logopédistes indépendant·e·s et des institutions publiques (HUG, OMP).

STRATÉGIE POLITIQUE

Utilisation d'outils parlementaires pour défendre la logopédie au niveau politique et être reconnu·e·s comme partenaires de discussion.

AXE PRÉVENTION

Nouvelle antenne ELPE; contacts avec Ilômots (NE); groupes de travail (recherche, ateliers parents-enfants, la lecture pour les nouveau-nés, formation externe).



JURA

LOGOPÉCONOMIE !

Il aura suffi d'une convocation et de 20 minutes d'entretien entre le ministre et le comité pour voir baisser notre tarif de 5.-/h. C'est sans compter sur la pugnacité du comité.

À LA DÉCOUVERTE DU LOBBYISME!

Le seul beau samedi d'été a vu une dizaine de logo motivées à se former au lobbyisme. C'était sans savoir que ces outils allaient servir dans l'immédiat.

OPS UNE HISTOIRE SANS FIN

Une dernière version de l'ordonnance sur la pédagogie spécialisée nous a été soumise, des courriers rédigés dans l'urgence sur des points litigieux pour une situation qui stagne.

NEUCHÂTEL

SYNERGIE ARLD-COLIN

Élaboration d'un projet d'union de l'ARLD Neuchâteloise et du COLIN (association des indépendant-e-s du canton de Neuchâtel).

COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ

Co-construction d'une liste de référence pour l'évaluation logopédique entre le comité ARLD-NE, les étudiantes de l'UNINE et Mme Skoruppa.

PRÉVENTION

Intervention auprès des sages-femmes du canton (prévention écrans). Élaboration d'un concept cantonal de prévention en collaboration avec l'Office de l'enseignement spécialisé.



VALAIS

RECHERCHE DE MEMBRES DE COMITÉS

À la suite des démissions de Pauline Mudry et Claire Andenmatten, notre comité a recherché des membres pour renforcer l'équipe restante.

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Valérie Gianadda a participé à la 3e séance de commission stratégique qui portait sur le thème "Transition: présentation de la convention de collaboration SCJ SE SFOP AI" et s'est déroulée le vendredi 3 septembre à Loèche.

RENCONTRE AVEC LE CDTEA

Johanna et Valérie ont rencontré Romaine Schnyder et Jasmine Purnode afin d'éclaircir et approfondir certains points discutés dans le groupe de travail mais auxquels peu de réponses avait été apportées lors de la 2e séance de la commission de la pédagogie spécialisée.



VAUD

LOGOPÉDIE INDÉPENDANTE (LI)

Conventionnement entre l'État et les LI. Négociations : financement d'une partie des réseaux et démarche facilitée pour les congés maternité et maladie – en attente de mise en œuvre.

COMMISSION DE RÉFÉRENCE

Collaboration pluridisciplinaire autour de l'élaboration d'un "catalogue des troubles" (0-20 ans) - en cours : définition, critères diagnostiques, durée et intensité des traitements.

LOGOPÉDISTES EN MILIEU SCOLAIRE

Demande de réévaluation des classes salariales : procédures au tribunal en cours. Premiers contacts avec l'État pour collaborer autour de la pratique en milieu scolaire.



BILAN 2021

ACTIF	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF CIRCULANT	394'826.02	422'984.69
<u>TRESORERIE</u>	383'691.22	419'564.19
Caisse	60.55	130.40
Poste	6'911.16	8'081.16
Banque Raiffeisen d'Assens, c/courant	319'885.94	354'538.00
Banque Raiffeisen d'Assens, c/épargne	56'833.57	56'814.63
<u>ACTIFS DE REGULARISATION</u>	11'134.80	3'420.50
ACTIF IMMOBILISE	1'001.00	301.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES</u>	1'001.00	301.00
Mobilier et installations	1.00	1.00
Machines de bureau et informatique	1'000.00	300.00
TOTAL DE L'ACTIF	395'827.02	423'285.69
PASSIF	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	14'236.63	17'069.40
<u>PASSIFS DE REGULARISATION</u>	14'236.63	17'069.40
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	45'750.40	45'750.40
<u>Réserves</u>	45'750.40	45'750.40
Réserve Formation continue	25'750.40	25'750.40
Réserve Sections cantonales	20'000.00	20'000.00
CAPITAUX PROPRES	335'839.99	360'465.89
Capital	335'839.99	360'465.89
TOTAL DU PASSIF	395'827.02	423'285.69

Compte de résultat 2021

	2021 CHF	2020 CHF
CHIFFRE D'AFFAIRES RESULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	566'025.91	508'773.00
<u>CHARGES DE MATERIEL, DE MARCHANDISES ET DE PRESTATIONS DE TIERS</u>	191'652.55	178'621.97
RESULTAT INTERMEDIAIRE	374'373.36	330'151.03
Charges de personnel	331'178.37	264'793.01
Autres charges d'exploitation	66'030.63	53'036.97
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS, IMPOTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	(22'835.64)	12'321.05
Amortissements	769.00	499.00
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET IMPOTS (EBIT)	(23'604.64)	11'822.05
(Charges) et produits financiers nets	(496.51)	(162.46)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPOTS	(24'101.15)	11'659.59
(Charges) et produits hors exploitation nets	0.00	0.00
(Charges) et produits exceptionnels, uniques ou hors période nets	0.00	(11'800.00)
RESULTAT ANNUEL AVANT IMPOTS	(24'101.15)	(140.41)
Impôts	(524.75)	(1'867.55)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(24'625.90)	(2'007.96)



ARLD

association romande
des logopédistes diplômé·e·s

ARLD · Place de la Riponne 5 · 1005 Lausanne ·
T +21 732 17 31 · www.arld.ch